

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 11 novembre dernier, le député de Rimouski déposait une pétition de 6 596 signataires adressée à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement de mettre en place, au plus vite, une commission d'enquête publique et indépendante sur la gestion de la pandémie de la COVID-19, dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et les résidences privées pour aînés (RPA).

Soulignons tout d'abord que des enquêtes sont présentement en cours par différentes instances gouvernementales indépendantes, soit par la Protectrice du citoyen, le Bureau du coroner et la Commissaire à la santé et au bien-être.

Rappelons aussi qu'un plan d'action a été élaboré pour la gestion de la deuxième vague de la pandémie de la COVID-19 où l'on retrouve un axe d'intervention qui concerne les milieux de vie accueillant des personnes âgées, notamment les RPA et les CHSLD. Ce plan, appuyé sur l'expérience de la première vague, comprend des actions visant la gouvernance, la clarification des rôles et responsabilités, et des mécanismes de collaboration entre les établissements publics, privés et les milieux de vie. Il prévoit également des actions concrètes en matière de prévention et de contrôle des infections (PCI), de prévention du déconditionnement et de la mobilité de la main-d'œuvre.

Par ailleurs, différentes directives sont mises à jour selon l'évolution de la situation, et diffusées au réseau de la santé et des services sociaux. Ces directives concernent les visites et sorties, l'admission, l'intégration ou la réintégration des milieux, l'alimentation ainsi qu'à la mise en place de zones froides, tièdes et chaudes, et ce, dans une logique de gradation des mesures selon le système de paliers d'alerte. Les différentes directives sont disponibles sur le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux.

... 2

D'autres éléments importants ont également été mis en place, dont :

- les visites de vigie, la mise en place d'équipes dédiées selon les zones, la réalisation d'audits sur l'utilisation adéquate des équipements de protection, un programme de formation sur les mesures de PCI, le déploiement de champions et de SWAT TEAMS PCI, etc.;
- la contribution des Forces armées canadiennes, de la Croix-Rouge et de l'Ambulance Saint-Jean pour soutenir les milieux en éclosion.

Plus précisément, pour les RPA, des actions sont en cours, soit :

- améliorer les connaissances en PCI pour prévenir l'apparition d'éclosions et faciliter leur gestion, le cas échéant, par une formation offerte, sur une plateforme (ENA), à tous les employés et aux exploitants œuvrant en RPA (en cours et en continu);
- maintenir la présence des personnes proches aidantes dans les RPA afin qu'elles puissent offrir leur soutien aux résidents (réalisé et en cours);
- mise en place de bulles de vie pour appliquer les pratiques en PCI tout en maintenant les activités et la socialisation (réalisé et en continu);
- clarifier les rôles et responsabilités des RPA (réalisé);
- mettre en place des mécanismes de vigie dans toutes les RPA (en cours et en continu);
- faciliter les communications entre les usagers et leurs proches par des moyens technologiques (en cours et en continu);
- mettre en place des mesures visant à prévenir ou à agir sur le déconditionnement causé par des mesures d'isolement en lien avec la COVID-19 (réalisé et en continu);
- mettre en place une couverture médicale pour la clientèle vulnérable en RPA (en cours);
- faciliter les communications avec les usagers, les proches et les exploitants de milieux de vie privés (en cours et en continu).

Pour les CHSLD, des actions sont également en cours :

- augmenter le personnel, par l'ajout de plus de 10 000 préposés, pour stabiliser les équipes et s'assurer que les soins sont donnés (en cours);
- améliorer les connaissances en PCI pour prévenir l'apparition d'éclosions et faciliter leur gestion, le cas échéant, par une formation offerte, sur une plateforme (ENA), à tous les employés et gestionnaires œuvrant en CHSLD (en cours et en continu);
- maintenir la présence des personnes proches aidantes dans les CHSLD afin qu'elles puissent offrir leur soutien au résident (réalisé et en cours);
- mettre en place des bulles de vie pour appliquer les pratiques en PCI tout en maintenant les activités et la socialisation (réalisé et en continu);
- désigner un gestionnaire responsable dans chacun des CHSLD publics (réalisé);
- clarifier les rôles et responsabilités des CHSLD privés et des établissements publics (réalisé);

- mettre en place des mécanismes de vigie dans tous les CHSLD (en cours et en continu);
- faciliter les communications entre les usagers et leurs proches par des moyens technologiques (en cours et en continu);
- mettre en place des mesures visant à prévenir ou à agir sur le déconditionnement causé par des mesures d'isolement en lien avec la COVID-19 (réalisé et en continu).

Nous espérons que ces informations vous soient utiles.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

N/Réf. : 20-MS-10625